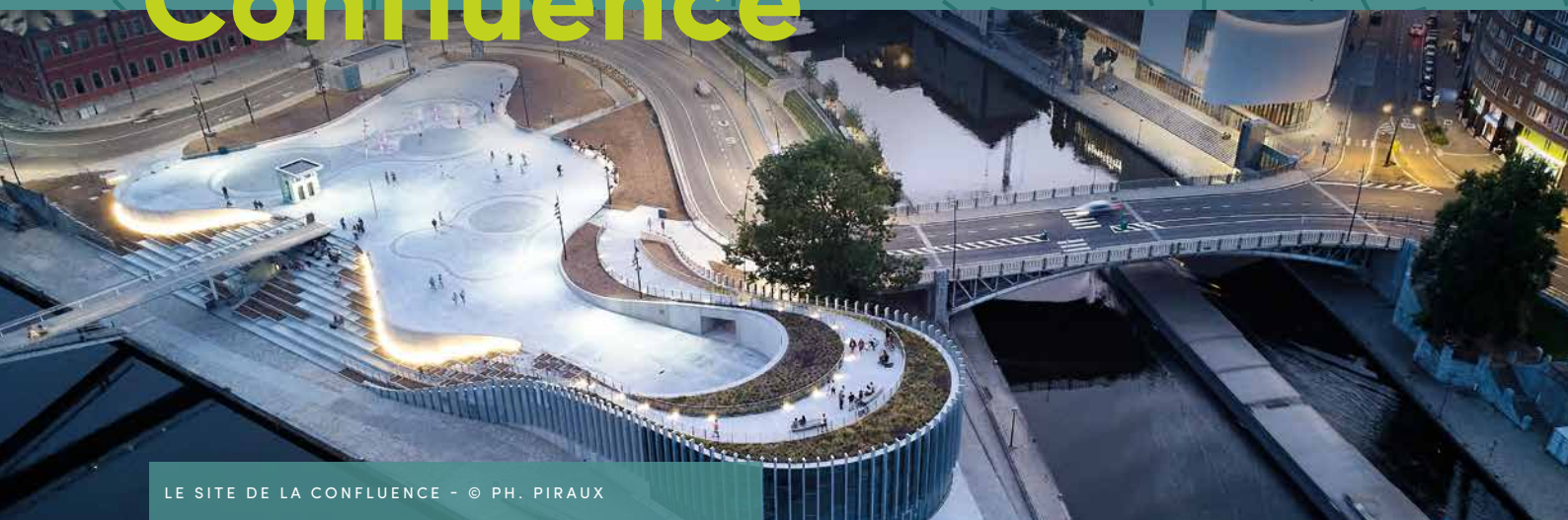


## La Confluence



LE SITE DE LA CONFLUENCE - © PH. PIRAUX

**Au pied du site majestueux de la Citadelle, la Confluence (lieu communément appelé « Grognon ») est le cœur géographique et historique de la Commune de Namur. Les premier-e-s habitant-e-s s'y seraient installé-e-s de manière permanente il y a 2000 ans.**

**Sa vocation première est liée au trafic fluvial. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la concurrence du chemin de fer provoque le déclin du port et le transfert des activités économiques vers le haut de la ville.**

### UN PEU D'HISTOIRE

Dès le début des années '50, les politiques d'assainissement et du « tout à la voiture » scelleront

définitivement le sort du quartier. Fin des années '60, le Grognon est totalement rasé.

Plus de cinquante ans se sont écoulés depuis cette destruction du noyau originel de la ville. Cinq décennies marquées par un flot impressionnant de projets et de débats d'opinion sans qu'aucun projet d'envergure ne parvienne à s'imposer.

Namur eu une chance historique en 2015 : pour la première fois, l'attribution de fonds européens (FEDER) donne enfin les moyens à la Ville de construire un projet global et cohérent qui permet de rendre ce site emblématique à tous les Namurois-e-s. La présente plaquette invite à découvrir les projets qui rendent au site de la Confluence ses lettres de noblesse.

## UN SITE, CINQ PROJETS

Lieu stratégique et emblématique de la capitale wallonne, le « Grognon » était trop peu mis en valeur : circulation routière omniprésente, manque d'aménagements, impression de vide et d'inactivité, etc. Ce site exceptionnel pouvait cependant devenir un lieu de rencontres et de convivialité reconnu par les Namuroises et les Namurois.

**La Ville de Namur et le Service Public de Wallonie, forts des subsides reçus dans le cadre des fonds européens FEDER, ont étudié les différents projets développés au confluent de la Sambre et de la Meuse.** Après plusieurs années de travaux, ces projets sont ouverts au public, et témoignent du renouveau du quartier et plus largement de la ville. Ils remplissent pleinement leur objectif en renforçant l'image du site et en le positionnant comme vitrine de la ville intelligente (Smart City), exposant une Région innovante.

Le portefeuille de projets FEDER « *NAMUR INNOVATIVE CITY LAB* » avait pour ambition de développer cette dynamique d'innovation urbaine favorisant l'émergence de nouveaux produits et services urbains.

**Pour ce faire, cinq projets ont été développés sur le site :**

- la création d'une passerelle cyclo-piétonne entre les deux berges de la Meuse;
- l'aménagement de l'esplanade du Grognon pour en faire un espace public convivial;
- la construction d'un bâtiment dédié à la ville de demain;
- l'adaptation des voiries et la création d'un rond-point;
- la création d'un parking souterrain (hors budget FEDER).



LE SITE DE LA CONFLUENCE © PH. PIRAUX

## UNE PASSERELLE CYCLO-PIÉTONNE POUR RELIER JAMBES ET NAMUR

Cela fait bon nombre d'années que l'on parlait de **la passerelle qui devait enjamber la Meuse pour en relier les deux rives à vélo ou à pied.** Prévue dans un plan d'aménagement depuis 1962, cette passerelle a reçu les moyens de son financement.

Après une première phase d'étude approfondie, le Collège communal de la Ville de Namur et la Wallonie ont validé le site de la Confluence comme lieu d'implantation ainsi que le modèle de passerelle dit « à béquilles ». La deuxième phase de l'étude, terminée en 2015, a permis d'affiner le projet d'architecture et de préparer la demande de permis.

Longue d'une centaine de mètres sur 6 mètres de large, la passerelle se fond réellement dans le paysage namurois grâce à sa fine épaisseur (40 cm dans sa partie la plus étroite, à mi-travée). **Ouvrage d'art innovant, elle est donc quasi invisible dans le panorama du fleuve et offre un point de vue exceptionnel sur celui-ci.**

L'ensemble de la structure portante de la passerelle a été réalisée en acier peint dans une teinte claire. Le revêtement a été réalisé en bois d'essence exotique (Azobé certifié FSC) résistant à l'humidité. Les accès vers le Grognon et côté Jambes sont en rampe et en pente douce (inférieure à 4 %) et donc accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux vélos. Il n'y a aucun pilier implanté en Meuse, n'entravant ainsi en rien la circulation fluviale.

Les études ont été menées par la Ville de Namur et confiée au bureau *Greisch*. Les travaux ont été réalisés par le Service public de Wallonie, DGO2-Direction des Voies navigables.

Le permis d'urbanisme a été délivré le 6 décembre 2016 ce qui a permis aux travaux de débuter en février 2017 par la démolition des maisons expropriées et le déplacement des impétrants. En août 2018, l'entrepreneur *Franki* a procédé à la rotation



LA PASSERELLE CYCLO-PIÉTONNE : L'ENJAMBÉE © NID 2021

et la mise en place de l'Enjambée. La passerelle est ouverte au public depuis mai 2020. La rampe reliant la passerelle à l'Esplanade est quant à elle accessible depuis août 2021.

Coté Jambes, l'accroche de la passerelle s'accompagne de la création d'une place publique, également prévue dans le plan communal de 1962. La place, dénommée Square de la Francophonie est délimitée au Sud par la rue Mazy, au Nord par la Meuse, à l'Est et Ouest par les murets des propriétés adjacentes.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Le nom de la Passerelle a été choisi suite à un appel à idées auprès des citoyen·nes.** Les Namurois·e-s ont été nombreux et nombreuses à y répondre (près de 1120 propositions).

Le choix final s'est porté sur « L'Enjambée », proposé 82 fois, un nom qui fait référence au lien entre Namur et Jambes, et qui montre également le dynamisme d'une ville en mouvement, qui veut aller de l'avant.

## L'ESPLANADE ET LE NID

### LE PROJET INITIAL

La Ville de Namur a lancé un concours de travaux pour dessiner le nouveau visage de la Confluence, sur le principe d'un marché de conception/réalisation. Un jury (composé d'experts internationaux reconnus et d'agents communaux) a été chargé de sélectionner les cinq meilleurs candidats parmi les prestataires potentiels. **Les candidats ont élaboré un projet comprenant :**

- **une esplanade piétonne** : du type « agora », ouverte vers les berges du fleuve afin de permettre

au public de profiter de la Meuse. Ce nouvel espace public devait répondre à une triple fonction : à la fois événementielle, touristique et citoyenne.

- **un bâtiment, le NID** (Namur Intelligente et Durable) : localisé à la pointe du site, il devait être constitué d'un espace d'accueil, d'un espace polyvalent et d'un espace HoReCa. Il s'agissait de créer un lieu de convergence citoyenne et technologique, sorte d'ambassade des nécessaires transitions qui attendent les villes, un lieu d'exposition, de dialogue et d'échange citoyen.

Trois projets ont été déposés en juillet 2016 et ont été analysés par le jury. Sur base du rapport de ce dernier, le Collège communal a attribué le marché le 1<sup>er</sup> décembre 2016 au lauréat du concours : l'association momentanée des entreprises SA Degraeve – SA Nonet – SA Duchêne, notamment sur base d'un projet étudié par le bureau d'architecture danois 3XN, accompagné du bureau namurois Bee Architect et du bureau de paysagistes JNC international.

**Le projet retenu est un projet contemporain tout en courbes, mêlant intimement minéral et végétal, qui s'inscrit parfaitement dans le paysage.** L'architecture contemporaine du NID en fait un élément phare dans le paysage, incarnation d'un message urbain fort. Cet espace très convivial de jour comme de nuit, grâce à une mise en lumière sensible avec des tonalités et des intensités variables, rencontre les attentes de la Ville qui souhaitait un lieu de convergence et de rencontres, un lieu de convivialité et de détente. La belle articulation entre l'espace public, le bâtiment et la Meuse (gradins monumentaux) répond à la fois aux demandes en termes d'attractivité et en termes de polyvalence. L'offre rencontre également les objectifs de la Ville d'accessibilité tant de l'espace extérieur que de l'intérieur avec une circulation fluide entre les espaces.

Le permis pour la création de la nouvelle esplanade et construction du NID a été octroyé le 20 avril 2018. Les travaux ont débuté en mars 2019 pour la partie liée au bâtiment et fin septembre 2019 pour l'esplanade.

### LE PROJET FINAL

**Le bâtiment du NID est composé de deux niveaux:**

### UN ESPACE SCÉNOGRAPHIÉ

Situé au niveau de l'esplanade, **le NID est un lieu unique qui met les citoyen·ne-s au cœur du débat autour de l'avenir de leur ville. Il questionne le rôle des villes, et en particulier de Namur, face à des**

**enjeux majeurs pour l'avenir** : Comment construire une ville plus intelligente et plus durable ? Comment Namur peut-elle, à son échelle, agir pour limiter la crise climatique ? Pour quelles raisons assurer une autonomie alimentaire à la population ? Quels sont les impacts de notre mobilité et comment améliorer nos modes de déplacement ? En quoi l'aménagement du territoire namurois a-t-il un impact sur la cohésion sociale ? Comment être plus résilient afin de faire face aux crises (sanitaire, climatique, etc.) ? A travers la scénographie dans le bâtiment situé au Grognon mais aussi au travers des animations, débats, conférences, expositions, etc., ces questions et bien d'autres sont exposées et débattues au NID.

Le NID est amené à accompagner une révolution vers un territoire intelligent et durable, c'est-à-dire favorisant la transition écologique tout en étant à la fois connecté, intelligent, plus respectueux de l'environnement et offrant toujours plus de services aux citoyen-ne-s.



LE NID : UN ESPACE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SITUÉ SUR LE SITE DE LA CONFLUENCE © PH. LAVANDY

## UN ESPACE HORECA

Le niveau des quais de Sambre et de Meuse accueille quant à lui un espace HoReCa.

Au vu de la configuration des lieux, **il était capital que le projet d'HoReCa soit en cohérence avec l'espace scénographié.** Suite à un appel à candidature, c'est un trio d'entreprises expérimentées chapeautées par une association de 4 jeunes namurois aux profils différents et complémentaires qui sont les concessionnaires de la *Brasserie de la Confluence* :

- Ludovic Vanackere de *L'Atelier de Bossimé*;
- Thierry Bachez et Sander Dethiège de *Blackbird's Gin*;
- Benjamin Schaul, sommelier au *Sens du Goût*.

Dans ce lieu, il est proposé une carte locale, de saison et durable pour tous les goûts et tous les âges.



LA BRASSERIE DE LA CONFLUENCE : UN ESPACE HORECA AU NIVEAU DES QAIS DE SAMBRE ET DE MEUSE © PH. LAVANDY

## UN AMÉNAGEMENT PIÉTON RÉFLÉCHI

Le projet étant intimement lié aux aménagements du site de la Confluence, des adaptations au projet initial ont été opérées pour en améliorer les connexions :

- prolongation de la passerelle pour aboutir sur l'esplanade;
- création d'un accès piéton au parking de la Confluence directement depuis les quais de Meuse.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Le Grognon** est le quartier le plus ancien de Namur. Il **tire son appellation de la forme en « groin de porc »** de la bande de terre sur laquelle il est implanté.

Il est aussi appelé « Site de la Confluence », en raison de son emplacement à la convergence de la Sambre et la Meuse.

## LE PARKING DE LA CONFLUENCE

En vue d'améliorer l'accessibilité et l'offre de stationnement au centre-ville, un marché concernant la conception, la construction et l'exploitation d'un parking a été lancé par la Ville de Namur.

Le concessionnaire a été désigné sur les critères suivants : la qualité du projet (politique tarifaire, accessibilité, aspect smart city, sécurité), le nombre de places et la redevance à payer à la Ville. C'est la SA *Interparking* qui a ainsi été désigné en date du 28 avril 2016. Le permis pour la réalisation des travaux a été octroyé le 28 juin 2017.

Avec une capacité de 670 places sur quatre niveaux, ce parking propose 17 places réservées aux personnes à mobilité réduite, 53 pour les vélos, 20 emplacements pour les motos et 18 places équipées pour les véhicules électriques. Il offre des toilettes publiques, une information touristique via des écrans multimédias et une ligne du temps consacrée aux découvertes archéologiques, ainsi qu'une information relative au Parlement de Wallonie.

**Cette infrastructure**, inaugurée le 30 juin 2021, est dotée de technologies récentes qui rendent plus agréable l'expérience du visiteur : ascenseurs, système de purification d'air, reconnaissance de plaques, emplacements motos et vélos, consignes, aide au stationnement, bornes de recharge pour véhicules électriques, la possibilité de réserver son emplacement en ligne et de bénéficier de tarifs avantageux notamment en soirée avec la carte gratuite *Pcard*, etc.



LE PARKING DE LA CONFLUENCE © NID 2021

Accessible pour les véhicules par la rue du Grognon (le long de la Sambre), le parking propose plusieurs sorties pour les piétons : côté Sambre, côté Meuse et coté Parlement de Wallonie.

Ce parking s'inscrit également dans la stratégie globale de la Ville de Namur qui apparaît dans son Schéma de Structure Communal (2012) aujourd'hui appelé Schéma de Développement Communal et dans son Plan Communal de Mobilité (actualisé en 2018).



LE PARKING DE LA CONFLUENCE © NID 2021

Pour cet ambitieux projet, la Ville a sollicité la participation de l'*Inasep* pour l'étude de faisabilité. Les bureaux d'études « bâtiments & énergie » et « voiries-égouttage » ont étudié la faisabilité du parking, du nouveau rond-point, du schéma de circulation et de leurs conséquences dans le quartier.

**Vu la localisation, les ingénieurs et les architectes ont prévu plusieurs dispositifs anti-crue** : Côté Meuse, sur le quai, sous la passerelle, deux batardeaux étanches ont été placés : l'un se relève en sortant du sol et l'autre se referme comme une porte. Ces obstacles mécaniques doivent éviter, si la Meuse déborde, que l'eau ne rentre par le premier étage du parking. En cas d'inondation encore plus exceptionnelle, il est même possible d'immerger le dernier niveau pour garantir la stabilité de la construction.

## LE NOUVEL AMÉNAGEMENT DES VOIRIES

Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de la Ville de Namur qui apparaît notamment en matière d'aménagement du territoire et de mobilité dans son Schéma de Structure Communal (2012) aujourd'hui appelé Schéma de Développement Communal et dans ses Plans Communaux de Mobilité de Namur et de Jambes (1998 et 2010).

**La modification des voiries régionales a été une étape cruciale du réaménagement du site de la Confluence.**

Tout en assurant la capacité de flux de circulation et du parking, la réorganisation des voiries a permis de dégager l'espace nécessaire à l'aménagement d'une belle esplanade jusqu'à la Meuse, d'un lieu de rencontre, capable d'héberger des événements de grande ampleur.

**L'aménagement des voiries a été conçu en fonction des contraintes suivantes :**

- libérer l'Esplanade;
- maintenir le pont sur la Sambre;
- permettre un flux de 12.000 véhicules par heure, aux heures de pointe;
- intégrer l'importante circulation piétonne et cycliste;
- intégrer les transports en commun;
- permettre l'accès direct au parking, au NID et au halage.

**Ces voiries réorganisent la mobilité pour tous :**

- pour les piétons : passage libéré sur l'esplanade, un passage sous la voirie entre l'esplanade et le halage au confluent et un accès à la passerelle et au boulevard Baron Huart côté Meuse, aux rues du Pont et Bord de l'eau côté Sambre;
- pour les PMR : accès direct depuis la rue Mazy (Jambes) jusqu'à l'esplanade et au pont de France vers le centre-ville;
- pour les cyclistes : comme pour les PMR, avec en plus la possibilité de s'intégrer dans la circulation à hauteur du rond-point;
- pour les autres véhicules : un rond-point créé à l'intersection du pont du Musée, de la rue du Grognon et de la rue Bord de l'eau permet aux véhicules de s'orienter vers la rue Notre-Dame, vers Salzennes, vers le Pont du Musée, vers la rue du Grognon, le parking et le Pont de France.

Le permis d'urbanisme a été délivré le 22 décembre 2016. Les travaux ont débuté en novembre 2018 pour s'achever au printemps 2020.



## CONCLUSION

Au cœur des débats depuis des décennies, le site de la Confluence voit ainsi son avenir se concrétiser et s'ancre dans le 21<sup>e</sup> siècle. Namur et les Namurois-e-s se réapproprient enfin le berceau de leur ville et bénéficient d'infrastructures nouvelles, modernes et à la hauteur des ambitions de la capitale wallonne.

### DATES CLÉS

<b>8.500 avant J.C.</b>	Campement de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades.
<b>52 ACN.-476 PCN. (Période romaine)</b>	Première urbanisation du site du Grognon.
<b>1894</b>	Construction d'une passerelle sur la Sambre.
<b>1933</b>	Construction du Pont de France.
<b>1972</b>	Condamnées en 1928 à être désurbanisées, les dernières maisons du quartier sont démolies.
<b>1995-1996</b>	Projet Botta pour loger le Parlement de Wallonie, consultation populaire et rejet du projet.
<b>1998</b>	Hospice Saint-Gilles rénové pour accueillir le Parlement de Wallonie.
<b>2012</b>	Etude de faisabilité pour la passerelle cyclo-piétonne.
<b>2015</b>	Lancement du concours pour l'aménagement du site de la Confluence.

<b>Février 2017</b>	Démolition des maisons expropriées (travaux en lien avec la passerelle).
<b>Août 2018</b>	Rotation et mise en place de la passerelle « L'Enjambée ».
<b>Mai 2020</b>	Ouverture de la passerelle « L'Enjambée » au public.
<b>30 juin 2021</b>	Ouverture du parking.
<b>Août 2021</b>	Accessibilité de la rampe entre la passerelle « L'Enjambée » et l'Esplanade.
<b>18 septembre 2021</b>	Inauguration officielle du site de la Confluence.
<b>18 octobre 2021</b>	Ouverture de l'espace HORECA.
<b>17 novembre 2021</b>	Inauguration du NID.

## CHIFFRES CLÉS

**9,5 millions €** Aménagement de l'esplanade et construction du NID dont 7,7 millions € de cofinancement FEDER (40% Europe – 50% Wallonie)

**6,3 millions €** Passerelle cyclo-piétonne dont 3,85 millions € de cofinancement FEDER

**3,3 millions €** Aménagement des voiries dont 2,2 millions € de cofinancement FEDER

## LES FOUILLES SUR LE SITE DE LA CONFLUENCE

Une première phase de fouilles archéologiques a été menée entre 1991 et 2000. Toutefois, elles ne concernaient que la partie centrale de l'esplanade. Des fouilles complémentaires ont donc été menées sur le site dans le cadre de la construction du parking. Préalablement au début des travaux, une première phase de chantier a consisté à dévier tous les câbles et canalisations parcourant l'esplanade. Ces interventions ont fait l'objet d'un suivi archéologique systématique, réalisé entre août et décembre 2016, par la Direction de l'Archéologie du SPW, avec l'appui de l'Asbl *Recherches et Prospections Archéologiques*.

En mars 2017 s'en est suivie une grande opération d'archéologie préventive. D'une durée totale de 17 mois, elle a couvert la totalité de la surface de l'esplanade, en deux temps :

- **Phase 1** : Décapage général et examen des niveaux supérieurs, essentiellement le long de la Sambre (5 mois);
- **Phase 2** : Etude systématique de la totalité des vestiges compris dans l'emprise du parking, jusqu'au substrat géologique (12 mois).

**Ces fouilles ont occupé 30 personnes dont notamment 10 archéologues et 10 ouvrier-e-s.**

L'exploitation scientifique des données (post-fouilles) a été entreprise dans la foulée des recherches de terrain, en préparation à la publication des résultats.



LES FOUILLES SUR LE SITE DE LA CONFLUENCE  
© DOMINIQUE BOSQUET - SPW - AWAP

## MAITRES D'OUVRAGE

Ville de Namur et la Wallonie  
(SPW-DGO1, SPW-DGO2)

# le nid

EXPLORER  
CO-CONSTRUIRE  
MONTRER



NAMUR  
CAPITALE

## POUR EN SAVOIR PLUS

Ville de Namur  
Le NID  
Esplanade de la Confluence 1  
5000 Namur

le-nid@ville.namur.be - +32 (0)81 24 72 94

Ouvert du mercredi au vendredi de 10h00 à 17h00  
Le samedi et le dimanche de 14h00 à 18h00

Réservation obligatoire via le site du NID  
[www.le-nid.be](http://www.le-nid.be) - [www.namur.be](http://www.namur.be)

Inscription également possible sur place ou par  
téléphone dans la limite des places disponibles.